



# Le petit MARMINIAC ois

## Agir ensemble...



Mars  
2016

### Etat Civil

#### Naisances :

Eliana PLANCHE  
(Lafuste)

le 13 octobre

Maëva FLORENTY  
(Les Combes)

le 30 octobre

Ariane BROSSARD  
(Les Mourlanies)

le 23 février

#### Mariage :

Jean-Yves FLANDRE  
et Sandrine BONY  
(Lafuste)

le 19 septembre

#### Décès :

René DABERTRAND  
(les Brandelles)

le 14 octobre ,

Lucien BIGNON

(Les Champs d'Autills)

le 4 janvier,

Fabrice LAEDERICH  
(le bourg)

le 26 janvier,

Marcelle RAYNAL

(le bourg)

le 7 février.

Durant l'été dernier le SYDED a lancé sa campagne 'Un jardin, un composteur'. Marminiac a répondu en nombre et en septembre ont eu lieu les livraisons aux premiers demandeurs de composteur. Même si nous n'avons pas gagné le premier prix, nous pouvons être fiers que notre petite commune ait figuré parmi les meilleurs. Bravo et merci à ceux qui ont passé leur commande.

Mais nous pouvons toujours faire mieux. Il est temps de passer votre commande pour rejoindre ce mouvement. Pour seulement 20€ vous aurez assez de plastique pour faire rêver les pétroliers du Texas ! Non, je rigole, mais tout ce plastique est bien pratique pour contenir et pour transporter. Profitons-en avant qu'on n'arrive à épuiser les ressources pétrolières. Plus tard, bien évidemment, nous reviendrons sur le plus joli bois de châtaigner pour le remplacer et nos conteneurs en plastique deviendront des pièces de collection car eux, ils ne vont jamais se décomposer ! Aïe aïe aïe !!!

Je suis allée au cinéma l'autre jour. Un peu tardivement, le film que j'ai enfin vu était déjà sorti en décembre, mais j'ai réussi à trouver un moment entre toutes les "choses à faire" sur ma liste quotidienne, et j'y suis allée. Et quel régal. Je suis sortie le sourire large aux lèvres, une étincelle aux yeux et le coeur débordant. Voilà, je savais comment faire.

Ce film a été parfait pour moi qui recherche de possibles actions depuis ma nomination en tant que référente de l'environnement pour notre commune. Moi ! Certes, écolo, mais pas tellement. Juste ... ordinairement, comme la majorité je pense. Et je vous avoue que je me suis souvent demandé comment être référente de l'environnement quand on manque de créativité (et de connaissances et de temps pour apprendre), même si j'ai toutes les convictions ? Mon problème c'est que je cherche, je recherche, je réfléchis... mais je n'avance pas. Et puis j'ai trouvé mes réponses dans le film que j'ai vu l'autre jour.

Je tiens au compostage car c'est tellement simple et cela apporte de si bonnes choses – la réabsorption de dioxyde de carbone, un super restaurant pour les vers de terre, et plus tard des légumes en bonne santé pour ma table... tout comme je tiens au recyclage. Car je crois en ces actions. Faut juste que tout le monde y croit avec moi. Mais vraiment tout le monde – non seulement les foyers, les particuliers, mais aussi les entreprises, qu'elles soient grosses ou PME ou même TPE. Je tiens aussi aux petites exploitations agricoles - étant anglaise, je fais souvent la comparaison entre les très grosses fermes industrielles britanniques et les exploitations familiales ici dans le Lot. Je tiens à la politique de proximité qui, elle aussi, est en voie de disparition. J'y tiens parce que si nous vivons une démocratie, alors vivons la réellement et non seulement par désignation politique. Pas difficile à deviner pourquoi je choisis de vivre dans le Lot, vous avez encore tout cela, mais pour combien de temps ?

"Demain", ce film que j'ai vu, nous montre des projets qui réussissent, qui réunissent et qui permettent une vraie coexistence. Actions tant sur le plan éducationnel, énergétique, politique, communautaire ou écologique. Actions à petite échelle et actions nationales. Avec un fil commun qui les relie - toutes sont des actions qui changent la vie.

Alors qu'attendez-vous ? Allez voir "Demain" au plus vite. Je pense que vous comprendrez pourquoi. Et après, venez me voir. Moi, je suis convaincue, mais je ne dois pas être la seule.

C'est à nous tous, ensemble.

*Rachel French*

### ALERTE !

Bientôt votée, la loi relative à la biodiversité imposera aux communes de recenser leurs chemins. Nombre d'entre elles, souffrant de finances exsangues, seront tentées de se débarrasser des chemins embroussaillés.

Le CODEVER (Collectif de Défense des Loisirs Verts) lance donc un appel aux clubs de 4x4, de moto, de quad, de marcheurs, de vététistes, de cavaliers, aux pêcheurs, aux chasseurs : il est crucial d'organiser des chantiers pour rétablir des itinéraires qui disparaissent faute d'usage ou d'entretien.

Nos chemins et nos routes sont jonchés de déchets, portés par le vent, jetés le plus souvent par des promeneurs et conducteurs de voitures peu soucieux de notre environnement.

Soyons nombreux à nous mobiliser à notre mesure : Du 12 au 20 mars au (au moins) lorsque nous partirons en promenade ce sera sans faute avec un sac poubelle !





## Parking et toilettes publiques

Les travaux d'aménagement du parking et des toilettes publiques vont démarrer en février.

Le parking comprend 11 places dont une place « handicapé » et une partie « petit jardin d'agrément » engazonnée et plantée d'arbres. Le bâtiment acquis à Mme MOLES sera aménagé en toilettes publiques et en rangement.

Montant TTC estimatif de cette opération : 84 019 € (travaux, honoraires architecte, coordonnateur SPS). Subventions acquises : 22 266 € (Etat : DETR), 9 519 € (dotation amendes de police), 13 359 € (Département : FAPEC), 6 480 € (Région), 15 000 € (CCCS). Autofinancement commune : 17 395 €.

Les travaux se décomposent en 8 lots.

Attribution des lots :

Lot 1 – VRD – Entreprise MERCADIER Cézac

Lot 2 – Gros œuvre – Entreprise DE NARDI Gourdon

Lot 3 - Menuiseries bois – Entreprise Franck RAYNAL Marminiac

Lot 4 - Plâtrerie – Isolation – Entreprise VIGIE Gourdon

Lot 5 - Plomberie – Entreprise Martin FRADIN Marminiac

Lot 6 – Electricité – Entreprise MAS-BORRAS Cahors

Lot 7 – Carrelage – Entreprise DE NARDI Gourdon

Lot 8 – Peinture – Entreprise TEVENARD Trespoux

## Boutique

### “la Belle Abeille”

N'oubliez pas la boutique à côté de l'église à Marminiac, où Yolande vend non seulement son miel produit dans ses ruches dans le bourg mais aussi une sélection de produits d'épicerie. Elle propose en plus un dépôt de pain et vous pouvez y acheter le journal indépendant “Lot en Action”.

## Où sortir ?

Sur le site LOT.fr, Lot'agenda vous permet de trouver l'actualité des manifestations, des sorties. Les organisateurs peuvent aussi publier leurs événements.

## Urbanisme

Bonne nouvelle : Nous avons eu une prolongation du POS jusqu'en mars 2017. A vos permis !

## Suivi du dossier "redécoupage intercommunal".

Notre département du Lot compte actuellement 11 communautés de communes et une communauté d'agglomération (Cahors).

Le 14 octobre 2015 un nouveau schéma de regroupement des intercommunalités était présenté par Madame la Préfète du Lot, l'objectif étant de définir des territoires plus grands, ou comment répondre à la “folie des grandeurs” ... Trois options étaient “proposées”, mais celle qui avait la préférence de la préfète consistait à obtenir au final 5 territoires, ce qui impliquerait de fusionner notre communauté de communes avec les communautés de Gourdon et Labastide Murat (ensemble de 53 communes et 76 délégués!).

Des réunions entre la communauté de communes Cazals-Salviac et tous les conseils municipaux de nos 15 communes ont permis de mesurer les conséquences techniques et financières d'un tel regroupement. Le faire maintenant c'est constituer une nouvelle communauté de communes dès le 1er janvier 2017 qui conduirait à une nette augmentation de la fiscalité pour tous si les compétences actuelles sont gardées. Si la nouvelle communauté ne peut pas garder ces compétences, notamment les travaux sur les écoles, les bâtiments culturels, certaines routes de faible fréquentation etc... ce sera un retour de ces charges vers les communes qui devront trouver le moyen de les financer par la fiscalité locale.

Les 15 conseils municipaux et la communauté de communes ont voté unanimement contre cette fusion comme Labastide-Murat, seuls les élus des communes de Gourdon ont voté pour sans jamais avoir discuté entre eux.

Le conseil municipal de Marminiac a émis un avis défavorable. En effet un tel projet demande avant tout de la concertation entre toutes les communes concernées afin de décider de la façon de gérer démocratiquement leur territoire et choisir ensemble le nouveau périmètre. S'il y a volonté de fusionner, il faut travailler sur l'harmonisation des compétences et surtout la fiscalité. D'autre part faire en sorte que la représentation dans le nouveau conseil communautaire soit équitable ce qui à une telle échelle est impossible.

Transposer une réglementation urbaine en milieu rural est une aberration aux conséquences catastrophiques. Il est maintenant prouvé que les économies attendues ne sont pas au rendez-vous et que les services au public disparaissent plus vite.

Le dossier est actuellement entre les mains de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) qui doit se prononcer et modifier éventuellement le projet.

Le nouveau schéma départemental doit être arrêté par Madame la Préfète avant le 31 mars. L'étape finale étant la présentation d'un arrêté de projet de territoire au 15 juin 2016.

## Le recyclage de papier

Le papier est une catégorie de déchets qui se recycle jusqu'à 7 fois et dont le recyclage d'une tonne permet d'économiser 1,4 tonne de bois.

Recycler le papier, c'est consommer 5 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie !

En France, le recyclage du papier est financé par le paiement d'une taxe à l'éco-organisme Eco-Folio, par les entreprises qui produisent le papier. Celui-ci reverse alors le financement aux collectivités réalisant la collecte.



## Compteurs « Linky » communicants

La loi de transition énergétique (LTE) publiée le 18 août 2015, adoptée le 22 juillet 2015, instaure le remplacement de 35 millions de compteurs électriques par de nouveaux compteurs Linky qui permettront une communication bidirectionnelle en temps réel par radiofréquences CPL.

Le coût de l'opération, pour remplacer les compteurs actuels pourtant parfaitement opérationnels et ayant une obsolescence programmée de 60 ans contre 15 à 20 ans pour les compteurs Linky, est de l'ordre de 5 à 8 milliards d'euros.

De très nombreuses associations citoyennes, locales ou nationales et la communauté scientifique se transforment en « lanceurs d'alertes » sur ce qu'elles considèrent comme un fiasco technique, industriel, financier, sanitaire et environnemental. Certaines communes, notamment dans la Gironde et Seine-et-Marne, ont délibéré pour empêcher

l'installation de ces compteurs. Cependant l'AMF (Association de Maires de France) recommande de ne pas faire une telle délibération car cette action mettra en "faute" la commune en cas de litige par le GRD (Gestionnaire du Réseau de Distribution), en l'occurrence, ERDF, et ce en appuie sur la LTE.

Il est important de se renseigner sur ces nouveaux compteurs - il y a énormément d'informations qui circulent les concernant. Ce qui est évident c'est le coût de l'opération qui reviendra sûrement aux abonnés, mais aussi les questions sur la santé et sur l'atteinte à la vie privée des foyers. Si, comme beaucoup de personnes, vous estimez que ces nouveaux compteurs "intelligents" sont trop peu étudiés pour leurs effets néfastes, vous devez réagir rapidement.

Pour les internautes, il y a beaucoup d'informations sur internet - CNIL, CIRC, [refus.linky.gaspar.free.fr](http://refus.linky.gaspar.free.fr), [santépublique-editions.fr/alerte-linky](http://santépublique-editions.fr/alerte-linky)



## Aménagements

### Sécurisation des entrées de bourg

Des aménagements provisoires sont mis en place pour mesurer leur efficacité avant une installation définitive aux 3 entrées du village.

### Aménagement de sécurité du carrefour RD 13/63 au lieu-dit Valadié

Le service territorial routier (service du département) a mis à l'étude l'aménagement de ce carrefour qui impliquera le déplacement du calvaire et un talutage.

## Rappel aux propriétaires de chiens

Les chiens ne doivent pas divaguer. Les propriétaires doivent les tenir en laisse en les promenant. C'est une source permanente de conflits.



## Accueil des migrants

*« Plus que jamais, nous serons face à des choix de société : un repli frileux sur des territoires fermés cultivant l'entre soi, ou un nouveau souffle de vitalité pour créer les conditions d'un bien vivre ensemble dans la cité, d'une action collective et citoyenne pour la défense des droits, pour renforcer le tissu social plutôt que de le déchirer. »*

(La Cimade)

Petite histoire d'accueil dans notre commune de Marminiac :

Nous avons reçu plusieurs fois aux Cazettes, pour des séjours de vacances, des femmes venues d'ailleurs, hébergées dans des foyers d'urgence en région parisienne, migrantes ou pas, toutes victimes des violences de la guerre ou de la grande pauvreté. Elles ont pu découvrir notre région et ses habitants, retrouver la nature que beaucoup d'entre elles avaient oubliée. S'occuper des animaux et du jardin, aller au marché, rencontrer les habitants, sentir la chaleur de l'accueil des voisins les a aidées à rompre leur isolement et à imaginer une vie plus sereine. Les échanges ont été enrichissants pour tous.

Toutes ces femmes ont eu des parcours de vie compliqués, douloureux, mais aussi très courageux, et ont beaucoup à nous apprendre.

Aujourd'hui la situation des réfugiés s'aggrave et s'accélère, nous n'en sommes peut-être pas responsables mais nous pouvons y réfléchir et agir ensemble : le parcours de chaque être humain mérite d'être entendu et respecté.

Ce monde est notre monde à tous, que nous soyons de la ville ou de la campagne, d'ici ou d'ailleurs. Ce monde est en nous et s'enrichit de nos différences : n'oublions pas notre histoire.

Chers Marminiacois, je vous assure que de grands drames peuvent faire naître de grandes richesses à partager pour tous !

« D'ailleurs, nous sommes ici ! »

*Anne Joubert*

## Container cimetière

Sur le parking du cimetière, un aménagement est prévu pour déposer les fleurs fanées et le terreau des pots. Les fleurs artificielles doivent être mises dans le container gris et les pots en plastiques vides dans le container vert. Les pots en terre doivent être apportés à la déchetterie.

Toutes les fleurs gelées et/ou fanées après le 31 décembre sont retirées par l'employé communal.

## Classe de neige

Ce mois de février les enfants de CM1 et CM2 scolarisés à Cazals sont partis une semaine en classe de neige (5 enfants de la commune de Marminiac). Cette sortie exceptionnelle devrait avoir lieu dorénavant tous les deux ans.

La participation de la commune a été de 100 € par enfant.





## Vie associative

La vie associative occupe en France une place considérable : plus d'un tiers des Français exercent une activité bénévole, soit 16 millions de Français. Ils interviennent dans 1,3 million d'associations contribuant ainsi à la cohésion sociale, au bien-être des personnes et à l'animation des territoires. Et nous sommes 23 millions à y adhérer.

A Marmillac, nous aussi, nous pouvons nous réjouir de l'offre proposée par nos associations. Il y en a vraiment pour tous les goûts : nos associations sont de véritables fils qui tissent et enrichissent la vie de notre commune. Que ce soit par le divertissement, le partage de nos réflexions, l'approfondissement de notre culture et tout simplement pour passer des moments agréables ensemble.

Il y a de la danse, de la musique et du théâtre, il y a des cours, des ateliers et des spectacles. Il y a même des répétitions publiques de spectacles en cours de création au Foyer avec entrée libre (sur réservation, renseignez-vous auprès de l'association Faits et Gestes). Il y a la pétanque, le belote, la chasse, la pêche, et bien sûr les manifestations organisées par le comité des fêtes et les Amis de Marmillac.

Sans avoir à partir très loin, vous trouverez sur Cazals le club de billard, le foot pour vos enfants, ainsi que le club de marche pour les randonneurs. Ou si vous préférez des moments tranquilles, il y a l'association "Lecture autour du cantou" de la bibliothèque à Cazals qui est en réseau avec celle de Frayssinet-le-Gélat ainsi que la médiathèque à Salviac. Au fait, si vous avez une carte pour ce réseau, vous pouvez profiter d'un vaste assortiment de films, documentaires, reportages, musique, tous gratuits chez vous par internet. Juste un peu plus loin, il y a le très intéressant Jardin Bourian à Dégagnac et le cinéma à Gindou. La liste n'est pas exhaustive, et vous pouvez vous renseigner à l'Office de Tourisme à Cazals et à Salviac, ou bien dans les mairies des communes.

## Réseau des médiathèques

Il existe sur le territoire 3 médiathèques intercommunales (regroupant un espace bibliothèque et un espace multimédia) à Cazals, Frayssinet-le-Gélat et Salviac.

Depuis janvier 2016, une carte unique et gratuite vous permet d'accéder librement aux 3 bibliothèques et aux 3 espaces multimédias qui constituent le réseau des médiathèques, enfants comme adultes.

Cela signifie que votre carte (délivrée après inscription) vous permet :

- d'emprunter et rendre des livres/magazines dans toutes les bibliothèques (et en faire venir dans la bibliothèque de votre choix si vous ne pouvez pas vous déplacer)
- d'utiliser les ordinateurs et l'accès wi-fi des espaces multimédias
- de bénéficier des conseils et initiations à l'informatique par les animateurs multimédias
- d'avoir accès à la Médiathèque Numérique du Lot (plateforme regroupant films, musique, magazines, conférences, cours de langue, en streaming que vous pouvez consulter via internet de chez vous)

Avec ou sans carte, vous pouvez assister aux animations organisées par les médiathèques : expositions, ateliers, conférences, spectacles, ...

Le fonctionnement des espaces bibliothèques est assuré par des associations locales : « Lectures au Cantou » à Cazals, « Patrimoine et Culture » à Frayssinet-le-Gélat et « Par mots et par livres » à Salviac. Les bénévoles s'investissent pour vous permettre d'accéder à un large choix de documents, pour donner envie de lire aux plus jeunes et pour vous faire profiter de la culture sous toutes ses formes (littérature, théâtre, cinéma,...).



## Site internet

Maintenant en cours de construction.

Pour les artisans, chambres d'hôtes, artistes, ... qui ne se sont pas encore manifestés, nous avons besoin de toutes vos coordonnées pour mise en ligne !

## CCAS

### (centre communal d'action sociale)

Comme le prévoit la loi pour les communes de moins de 1500 habitants, le CCAS a été dissous. Le budget (219,46 €) est transféré dans le budget communal.

## La semaine des alternatives aux pesticides

Du 20 au 30 mars

Site internet :

[semaine-sans-pesticides.fr](http://semaine-sans-pesticides.fr)



## Container pour le textile

Nous vous rappelons que le container pour le textile se situe à Cazals, derrière la salle des fêtes, en face du petit casino.

Le SYMICTOM a passé une convention avec le Relais 82 afin d'implanter des conteneurs de collecte de dons de vêtements, de chaussures, de linge de maison et accessoires. 11 conteneurs ont été rajoutés portant ainsi à 18 le nombre de conteneurs à textiles sur notre territoire.

Voici les consignes à respecter pour faire le bon geste de tri pour les vêtements, linge de maison, et chaussures et garantir leur valorisation : Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs. Ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles. Fermez bien le sac. Évitez les sacs trop volumineux. Attachez les chaussures par paires pour éviter qu'elles se séparent au moment du tri. Dans le conteneur, vérifiez que le sac est bien tombé. Ne laissez rien sur la voie publique.

Pour plus d'informations [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)